

# RENTREE NOVEMBRE 2020

Suite à la publication d'un nouveau protocole sanitaire renforcé, je vous apporte quelques précisions concernant le fonctionnement de l'école maternelle à partir de la rentrée de novembre.

## ACCUEIL DES ELEVES :

- Les élèves sont encore accueillis dans les conditions de scolarisation habituelles, c'est-à dire sur l'ensemble du temps scolaire (et 2 ou 4 matins pour les PS1). Les PS2 peuvent toujours bénéficier d'un aménagement du temps scolaire pour les après-midis.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes, mais proscrit pour les élèves de maternelle.

## ENTREES ET SORTIES :

- A l'extérieur de l'école : merci de **respecter scrupuleusement les marquages au sol**, qui permettent une distanciation physique entre les familles. L'arrêté préfectoral n° 336 du 24 octobre 2020 rend le **port du masque obligatoire dans un rayon de 50 mètres aux abords des établissements scolaires**.
- A l'intérieur de l'école : les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'à sa classe, **après s'être désinfecté les mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée de l'école. Le port du masque est OBLIGATOIRE pour entrer dans l'établissement**. Une distanciation physique d'au moins 1 mètre doit être respectée.

**Nous vous remercions de quitter les locaux rapidement lorsque vous avez déposé / récupéré votre enfant, et de ne pas vous rassembler devant l'école ou sur le parking.**

### **- Classe de Mmes INOCENCIO et TEYSSIER :**

Le matin : accueil de 8h20 à 8h30 et sortie de 11h20 à 11h30 par la porte d'entrée de gauche

L'après- midi : entrée de 13h20 à 13h30 et sortie de 16h20 à 16h30 par la porte d'entrée de gauche

### **- Classe de Mme LHERMET :**

Le matin : accueil de 8h30 à 8h40 et sortie de 11h20 à 11h30 par la porte d'entrée de gauche

L'après- midi : entrée de 13h20 à 13h30 (**pour les élèves qui ne font pas la sieste, l'accueil ne se fera pas dans la cour mais dans la salle de motricité du haut**) et sortie de 16h20 à 16h30 par la porte d'entrée de gauche

### **- Classe de Mme REY :**

Le matin : accueil de 8h20 à 8h30 et sortie de 11h20 à 11h30 par la porte d'entrée de gauche

L'après- midi : de 13h20 à 13h30 (**pour les élèves qui ne font pas la sieste, l'accueil ne se fera pas dans la cour mais dans la salle de motricité du haut**) et sortie de 16h20 à 16h30 par la porte d'entrée de gauche

### **- Classe de M. RIBEIRO :**

Le matin : accueil de 8h30 à 8h40 et sortie de 11h20 à 11h30 par la porte d'entrée de droite

L'après- midi : entrée de 13h20 à 13h30 et sortie de 16h20 à 16h30 par la porte d'entrée de droite

### **- Classe de Mme PALHIER :**

Le matin : accueil de 8h20 à 8h30 et sortie de 11h20 à 11h30 par la porte d'entrée de droite

L'après- midi : entrée de 13h20 à 13h30 et sortie de 16h20 à 16h30 par la porte d'entrée de droite

## LIMITATION DU BRASSAGE DES ELEVES SUR LE TEMPS SCOLAIRE :

- Les élèves sont regroupés en récréation par classes/niveaux de la manière suivante :

Mme TEYSSIER et Mme INOCENCIO : récréation commune le matin dans la cour de l'école maternelle de 10h30 à 11h. L'après-midi, les élèves de PS2 se levant plus tardivement de la sieste, il n'iront pas dans la cour mais dans la salle de motricité du haut.

Mme REY et Mme LHERMET : récréation commune le matin dans la cour de l'école maternelle de 10h à 10h30. L'accueil à 13h20 pour les élèves qui ne font pas la sieste aura lieu dans la salle de motricité du haut. La récréation de l'après-midi aura lieu de 15h à 15h30 dans la cour de l'école maternelle.

Mme PALHIER et M. RIBEIRO : récréation commune le matin dans la cour de l'école élémentaire de 10h40 à 11h10. L'accueil à 13h20 aura lieu dans la cour de l'école maternelle, tout comme la récréation de l'après-midi 15h30 à 16h.

- Temps de sieste:

Les élèves de Mmes TEYSSIER, INOCENCIO, REY et LHERMET restent en salle de sieste. Ils auront toujours chacun leur couchette et leur couverture, ils seront regroupés par classe, chacune à bonne distance des autres groupes.

Les élèves de M. RIBEIRO feront la sieste en salle vidéo.

## APPLICATION DES GESTES BARRIERES, LAVAGE DES MAINS, NETTOYAGE ET VENTILATION DES LOCAUX:

- Les gestes barrières sont appliqués en permanence et par tous :



- Le lavage des mains est effectué très régulièrement au cours de la journée (avant l'entrée en classe, après les passages aux toilettes, avant et après les récréations et les repas). Votre enfant doit également se laver les mains dès l'arrivée au domicile.

- L'aération des locaux est la plus fréquente possible, et dure au moins 15 minutes à chaque fois : avant l'entrée des élèves en classe, pendant les récréations, sur le temps de midi lorsque la classe est vide, et en fin de journée pendant le ménage.

- Le nettoyage et la désinfection des locaux : Un nettoyage des sols est réalisé en fin de journée. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées (tables, chaises, WC, rampes d'escaliers...) est assuré plusieurs fois par jour.

### SERVICE DE CANTINE :

- S'il est indispensable que le service de cantine soit maintenu, nous devons cependant essayer de limiter le nombre d'enfants qui l'utilisent. Ainsi, pour les parents qui en ont la possibilité, nous vous demandons de faire l'effort de venir chercher votre enfant pour qu'il mange à la maison, et de ne l'inscrire que si vous n'avez pas d'autre solution.
- Les élèves de maternelle mangeront comme d'habitude dans la salle de restauration de 11h30 à 12h15, et y seront répartis par groupes-classes.

### ACCUEIL PERISCOLAIRE :

- Pour limiter le brassage avec les élèves d'élémentaire, les élèves de maternelle seront accueillis dans les locaux de l'école maternelle sur tous les temps du périscolaire.

### RÔLE DES PARENTS :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement<sup>1</sup>.

Je vous transmets en PJ deux des fiches élaborées par le Ministère de l'Education Nationale, qui contiennent des informations dont vous devez prendre connaissance.

- Que faire si un élève est susceptible d'avoir la COVID 19?
- Que faire si un élève est un cas confirmé de COVID 19?

Vous trouverez également en PJ l'attestation de déplacement pour venir chercher vos élèves à l'école, que vous devrez compléter et signer.

Anne-Cécile LHERMET,  
Directrice de l'Ecole Maternelle